

La Grande Traversée du Jura à VTT - GTJ à VTT

Champagnole Nozeroy Jura - Foncine-le-Haut



Lac des Rousses (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



La GTJ est aujourd'hui considérée comme un grand classique de la randonnée itinérante à VTT. Traversant l'intégralité des Montagnes du Jura, elle relie les 3 départements du Doubs (25) du Jura (39) et de l'Ain (01) en 425 km.

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 10 jours

Longueur : 392.8 km

Dénivelé positif : 11124 m

Type : Itinérance

Thèmes : Faune et flore, Naturel

Itinéraire

Départ : Mandeure

Arrivée : Culoz

Balisage :

► Grande itinérance à VTT

Communes : 1. Foncine-le-Haut

2. Bellefontaine

3. Les Rousses

4. Prémanon

5. Longchaumois

6. Lamoura

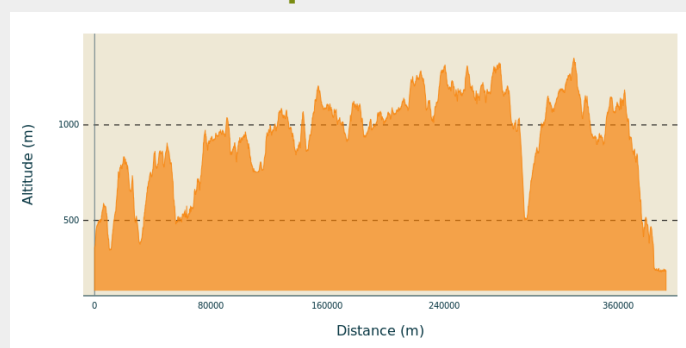
7. Lajoux

8. Septmoncel les Molunes

9. Les Moussières

10. La Pesse

Profil altimétrique



Altitude min 232 m Altitude max 1352 m

Dans le département du Jura, elle traverse 10 villages entre Foncine-le-Haut et La Pesse, via la station des Rousses pour environ 70 km et 1 550m de dénivelé positif. La GTJ permet ainsi une découverte originale du Parc naturel régional du Haut-Jura, offrant à l'étape de nombreuses possibilités d'hébergement. Loin de la dénivellation alpine, le vététiste doit néanmoins s'attendre à alterner montées et descentes, chemins larges et sentiers, ainsi que lacs, combes, forêts et pâturages. La GTJ est accessible à VTT de mai à octobre, hors période hivernale.

Cet itinéraire bénéficie d'un balisage spécifique à la GTJ à VTT (sigle VTT de couleur jaune sur fond orangé, pas de numérotation).

Possibilité de transport de bagages. Se renseigner auprès des organisateurs de séjours ou des hébergeurs directement.

Une centaine d'hébergements sont situés sur le parcours pour vous accueillir à chaque étape.

Sur votre chemin...



Vallée de la Morte (A)
 Prairies fleuries (C)
 Belvédère de la source du Doubs
 (E)
 La Bergeronnette des ruisseaux (G)
 Tourbière de Mouthe (I)
 Le Solitaire, inséparable de ses
 tourbières (K)
 Exploitation de la tourbe par
 l'Homme (M)

Source de Fontaine Ronde (B)
 Église de Longeville-Mont d'Or (D)
 La source du Doubs (F)
 Le Cincle plongeur (H)
 La tourbière du Moutat (J)
 Les Sphaignes (L)
 Le Tarier des prés (N)

Toutes les infos pratiques



Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Plusieurs déviations d'itinéraires de randonnées et/ou de VTT sont mises en place dans le cadre de travaux encours au centre du village des Rousses. [En savoir plus](#)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaison, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun détritrus, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Montbéliard, prendre la direction de Mandeure en traversant Audincourt puis Valentigney

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Arrêté préfectoral de protection des biotopes des Forêts d'altitude du Haut-Jura

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact :

Parc naturel régional du Haut-Jura
29 Le Village
39310 Lajoux
03 84 34 12 30
www.parc-haut-jura.fr/

Ces zonages réglementaires sont mis en place pour garantir le maintien de ces forêts représentant l'habitat de nombreuses espèces protégées du massif : Grand Tétras, Gelinotte des bois, Petites chouettes de Montagne, Lynx d'Europe etc...

La réglementation concerne principalement la période du **15 décembre au 30 juin** et organise / limite la fréquentation / les activités au sein de ces forêts.

Respecter cette réglementation c'est participer à la protection de ces formidables forêts, et peut être la chance d'observer l'une de ces espèces emblématiques.



APPB CORNICHES CALCAIRES - La Cendrée

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800749 - Corniches calcaires du département du Doubs

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Cendrée sur les communes de Charquemont et de Fournet-Blancheroche.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 15/06) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses par tout aéronef
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

APPB CORNICHES CALCAIRES - ROCHE CHAMPION

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800749 - Corniches calcaires du département du Doubs

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Roche Champion sur la commune de La Chapelle des Bois.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses par tout aéronef, y compris engins volant téléguisé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB Corniches calcaires - Château De La Roche

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800749 - Corniches calcaires du département du Doubs

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le Château De La Roche sur la commune de CHAMESOL.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 15/06) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses par tout aéronef
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

APPB CORNICHES CALCAIRES - Falaises Du Larmont Et Fort De Joux

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800749 - Corniches calcaires du département du Doubs

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises du Larmont et du Fort de Joux sur la commune de La Cluse-et-Mijoux.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 15/06) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses par tout aéronef
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

APPB CORNICHES CALCAIRES - Mont du Fer à Cheval

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800749 - Corniches calcaires du département du Doubs

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le Mont du Fer à Cheval sur la commune de La Cluse-et-Mijoux.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 15/06) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses par tout aéronef
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

APPB CORNICHES CALCAIRES - Le Bief d'Etoz

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800749 - Corniches calcaires du département du Doubs

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le Bief d'Etoz sur la commune de Charmauvillers.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 15/06) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses par tout aéronef
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

APPB CORNICHES CALCAIRES - Côte de Champvernal

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800749 - Corniches calcaires du département du Doubs

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harlebièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Côte de Champvermol sur la commune de Mandeure.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 15/06) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses par tout aéronef
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétrás est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

APPB CORNICHES CALCAIRES - Rocher de la Vierge

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800749 - Corniches calcaires du département du Doubs
Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le Rocher de la Vierge sur la commune de Villers-le-Lac.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 15/06) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses par tout aéronef
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

Sur votre chemin...



Vallée de la Morte (A)

La Morte est un ruisseau qui prend sa source aux Verrières suisses. Les méandres de ce ruisseau ont été presque totalement abandonnés lors de la création du chemin de fer Pontarlier-Neuchâtel aux alentours de 1860, transformant le ruisseau très sinueux en fossé totalement rectiligne. Le scindement des méandres résiduels s'est poursuivi lors de curages successifs au 20ème siècle, notamment dans les années 1950 lors du creusement d'un nouveau lit déplaçant la Morte le long de la tourbière, tout en la drainant fortement.

Dans la zone la plus resserrée de cette vallée s'est formée la tourbière du Frambourg. Cette tourbière repose sur des fonds sédimentaires marneux plus ou moins étanches, issus des anciens fonds marins du Miocène, il y a plus de 20 millions d'années. Ils ont été recouverts de façon hétérogène par des dépôts de cailloutis et sables du quaternaire, transportés dans la dernière période glaciaire achevée il y a 17 000 ans. Leur imperméabilité relative combinée à une alimentation en eau importante, issues du val de la Morte et du plateau des Fourgs, a facilité la mise en place de zones humides et de tourbe, il y a « seulement » quelques milliers d'années.

Crédit photo : CCGP



Source de Fontaine Ronde (B)

Fontaine Ronde est une source peu ordinaire car elle est intermittente. C'est un phénomène très rare en France, voire en Europe. Connaissez-vous sa légende ? Amaury de Joux, revenu des Croisades, avait conservé le goût des grandes chevauchées. Un jour, en quittant le château un peu trop précipitamment, la herse tomba brutalement sur son cheval et le trancha en deux morceaux sans qu'Amaury ne s'en aperçoive. La monture partit au grand galop, mais elle eut bientôt soif. Elle s'arrêta au point d'eau et but sans s'arrêter jusqu'à l'épuisement de la source. Amaury prit alors conscience que l'eau que le cheval buvait sortait rougie de sang par l'énorme plaie. Epouvanté, il prit la fuite. Dès cet instant, l'animal devint invisible, mais comme il a toujours soif, chaque fois qu'il boit il fait baisser le niveau de Fontaine Ronde !

Crédit photo : Ludovic Péron



Prairies fleuries (C)

Dans les prairies de fauches, on ne fait pas paître les troupeaux avant l'automne. On laisse pousser la végétation toute la belle saison, puis la prairie est fauchée une ou deux fois, selon les conditions climatiques, pour constituer des réserves de foin en hiver qui nourriront le bétail. Ces prairies abritent une diversité de plantes et notamment de fleurs qui parsèment de couleurs le paysage agricole haut-jurassien. Il existe une "concours" environnementale nationale, les «prairies fleuries» qui encouragent les agriculteurs à favoriser cette diversité, notamment en adaptant leurs dates de fauche.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis

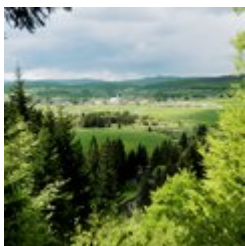


Église de Longeville-Mont d'Or (D)

L'église paroissiale Saint-Sylvestre a été construite entre 1860 et 1863 pour remplacer l'ancienne église, datant de 1445, devenue trop petite pour accueillir tous les habitants de Longevilles. Pour sa construction, elle bénéficia d'un don de 5000 francs de Napoléon III et de 4000 francs de Jacques Séraphin Lanquetin, né aux Longevilles, exerçant le commerce de vin à Paris où il est élu député en 1852.

Le haut clocher de 25 m de hauteur de cet imposant édifice abrite deux cloches monumentales, l'une baptisée "Marie" de 1 500 kg, et l'autre, "Anne" de 1 100 kg, toutes deux fondues à Morteau par les Etablissements Bournez en 1857.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



Belvédère de la source du Doubs (E)

Le belvédère, à l'aplomb d'un petit cirque rocheux, offre une vue globale sur le val de Mouthe. Au premier plan, les premiers méandres du Doubs et la tourbière du Moutat, et au loin, le village de Mouthe, où se distingue très nettement le clocher comtois de son église.

Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost



La source du Doubs (F)

Jaillissant d'un siphon de 55 mètres de profondeur, les eaux sortent d'une cavité profonde qui n'est encore que très partiellement explorée. Les galeries sont alimentées par l'eau qui tombe sur le massif du Risol et qui s'infiltre dans les fissures du calcaire. La température de l'eau directement sortie de la cavité ne dépasse jamais les 6 degrés. De sa source à la Saône où il se jette, le Doubs parcourt une distance de 458 km, alors que les deux points ne sont séparés que d'environ 90 km à vol d'oiseau!

Crédit photo : PNRHJ / Edward Prost



La Bergeronnette des ruisseaux (G)

Comme son nom le laisse supposer, la bergeronnette des ruisseaux est très dépendante de l'eau. Elle affectionne les eaux courantes, où elle trouve la majorité de son alimentation: insectes, aquatiques ou non, larves, ... qu'elle capture au sol ou au bord de l'eau. Vous l'observerez souvent sur un rocher vers la source. C'est un oiseau à allure élégante, avec sa queue longue et ses pattes de couleur rosées.

Crédit photo : PNRHJ / Claude Nardin



Le Cincle plongeur (H)

Hôte typique des cours d'eau rapides et des torrents à fond pierreux, le cincle plongeur, aussi appelé «merle d'eau» se reconnaît facilement à la tâche blanche de son plastron qui contraste avec le reste de son corps brun-roux. Les plumages du mâle et de la femelle sont semblables. Ce passereau aquatique à queue courte est à la fois haut sur pattes et trapu. De caractère nerveux, vous pourrez peut être l'observer sur une pierre le long des berges, ne cessant de se baisser sur ses pattes «à ressorts».

Crédit photo : Fabrice Croset



Tourbière de Mouthe (I)

Dans le massif du Jura, en altitude, les facteurs climatiques sont propices à l'installation de tourbières. A partir de cuvettes remplies d'eau, les tourbières se forment et évoluent lentement depuis environ 12 000 ans : colonisation de l'eau libre (tremblants), bas-marais alcalin, puis tourbière bombée (haut-marais acide), caractérisée par l'installation des coussins de sphaignes. Enfin, l'assèchement et l'installation des ligneux marquent le stade ultime. Souvent, la tourbière est dite " mixte ", présentant différents stades et des formes de transition riches en espèces. C'est le cas des tourbières de Mouthe, représentatives des différents stades évolutifs entre bas et haut-marais. Dans cette mosaïque de groupements, les plus intéressants du point de vue écologique sont le bas-marais alcalin tourbeux à para-tourbeux, un petit secteur de pelouse acide oligotrophe à nard raide et surtout, une tourbière bombée active, dont une partie se boise lentement (pin à crochets). Ces biotopes spécialisés engendrent des écosystèmes particuliers. A cet égard, les tourbières de Mouthe sont particulièrement riches : elles abritent douze espèces de plantes protégées à l'échelon national ou régional, dont la laîche étoile des marais et la laîche des bourniers, le lycopode des milieux inondés, le rossolis à feuilles rondes, l'andromède à feuilles de polium et le bouleau nain. Cette dernière espèce est surtout représentée dans les fosses de recolonisation de la tourbière des " Seignes ", largement exploitée dans le passé. Des mégaphorbiaies d'altitude (végétation de hautes herbes) se développent autour du Doubs. En liaison avec la diversité des habitats, la richesse entomologique des tourbières de Mouthe est assez élevée. Parmi les 26 espèces de papillons de jour recensées, deux sont protégées : le damier de la succise et le cuivré de la bistorte, très localisé dans le Jura. Quatre espèces protégées d'amphibiens et de reptiles sont présentes, dont le triton alpestre et le lézard vivipare.

Crédit photo : PNR



La tourbière du Moutat (J)

Un platelage en bois permet de s'immerger dans le monde de la tourbière sans la dégrader. La tourbe résulte de la lente accumulation de végétaux qui ne se dégradent pas du fait de l'humidité permanente de ce site. Cette tourbe constitue un immense stock de carbone piégé. Saviez-vous que l'assèchement d'une tourbière de une surface équivalente à un terrain de football, rejette autant de CO₂ dans l'atmosphère qu'une voiture familiale parcourant 145000 km, soit 3,5 fois le tour de la Terre.

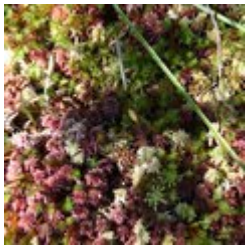
Crédit photo : PNRHJ / Pierre Levisse



Le Solitaire, inséparable de ses tourbières (K)

Le solitaire vit uniquement à proximité des tourbières, là où pousse l'airelle des marais, sa plante hôte. Il dépose ses œufs sur ses feuilles, qui servent aussi par la suite de nourriture à la chenille. C'est sous la forme de chenille que le solitaire passe l'hiver, avant de se transformer en chrysalide au printemps pour donner naissance à ce beau papillon jaune. En juin et en juillet, le papillon adulte butine dans les prairies humides alentour, papillonnant de fleurs en fleurs.

Crédit photo : Wolfgang Wagner



Les Sphaignes (L)

Ces mousses se développent sur les sols gorgés d'eau où la «nourriture» est limitée. À la manière d'une éponge, elles ont la capacité de stocker jusqu'à 30 fois leur poids en eau. Elles poussent par leur extrémité supérieure et meurent à la base. En libérant des composés acides, elles limitent la concurrence des autres végétaux et empêchent le développement des organismes qui interviennent dans la dégradation de la matière organique. Les anciennes couches de sphaignes ne pourrissent pas, ou peu: leur accumulation produit de la tourbe au rythme de 3 à 5 cm par siècle.

Crédit photo : PNRHJ / Marion Brunel



Exploitation de la tourbe par l'Homme (M)

Au 18ème siècle, les ressources en bois diminuant, les habitants du Haut-Jura se sont reportés vers un autre combustible moins performant : la tourbe. Une fois séchée, elle se consume lentement avec une odeur âcre caractéristique. Son extraction avait lieu au printemps, puis les briques étaient empilées en «lanternes» tout l'été. Enfin, elles étaient remisées en grange pour finir de sécher avant d'être utilisées. À de rares exceptions, dans le Haut-Jura, son exploitation a cessé durant les années 1950. Les talus visibles depuis la plateforme aménagée sont les marques de l'exploitation passée de cette tourbière.

Crédit photo : Collection Pierre Perrier



Le Tarier des prés (N)

Au printemps, le Tarier des prés revient sur ses postes d'observation dans les prairies du Haut-Jura. Un piquet, une plante plus haute ... il égraine son chant constitué de sons «secs». Le beau sourcil blanc du mâle permet de le reconnaître. Les œufs sont posés au sol dans la prairie. Mais les dates de fauche plus précoces avec les évolutions climatiques et les changements de pratiques agricoles font que nombreux sont les jeunes qui n'ont pas le temps de prendre leur envol pour rejoindre l'Afrique.

Crédit photo : Fabrice Croset